



OFFRE D'AUTOMNE

Votre carte de pêche
« personne majeure »
à -50%



Retrouvez votre nature, pêchez...
Du 1^{er} septembre au 15 décembre 2020,
votre association de pêche vous propose une offre exceptionnelle*.

* Offre limitée aux fédérations participantes. Cette offre vous procure les mêmes droits que la carte personne majeure à plein tarif. La réduction ne s'applique pas sur les options et la réciprocité.

Pour en profiter, rendez-vous sur
cartedepeche.fr



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

